



Bruxelles, le 19 janvier 2023

**Objet : Courrier au sujet du travailleur humanitaire Olivier Vandecasteele retenu en otage par la République islamique d'Iran**

*À l'attention de*

*Mme von der Leyen, Présidente de la Commission européenne*

*M. Michel, Président du Conseil européen*

*M. Borrell i Fontelles, Haut représentant pour les affaires étrangères*

*La Division Iran du Service européen pour l'action extérieure (SEAE)*

*Copie à*

*Mme Metsola, Présidente du Parlement européen,*

Le 24 février 2022, le travailleur humanitaire belge, Olivier Vandecasteele, a été arrêté par des agents des Gardiens de la révolution iranienne. M. Vandecasteele, qui a travaillé et vécu en République islamique d'Iran et devait s'y rendre en février, est depuis lors détenu arbitrairement dans des conditions totalement inhumaines et dégradantes.

En août dernier, après avoir été détenu et torturé à la prison d'Evin à Téhéran, Mr Vandecasteele a été transféré dans un lieu inconnu de ses avocats et de ses proches. Peu d'information concernant ses conditions de détention sont transmises par les autorités iraniennes. De brefs contacts téléphoniques et des réunions supervisées avec des fonctionnaires belges ont permis d'établir qu'il est détenu en isolement dans une cellule sans fenêtre, sans accès à la lumière naturelle et sans accès à l'air frais. Par ailleurs, M. Vandecasteele a entamé une grève de la faim le 15 novembre 2022 et l'a peut-être récemment interrompue. Son état de santé s'est rapidement détérioré en raison de sa détention et est, sans doute, préoccupant au moment de la rédaction de cette lettre. Une évaluation de son état médical est donc devenue impérative pour assurer sa sécurité.

Le 28 novembre 2022, lors d'une rencontre consulaire, Mr Vandecasteele a révélé aux autorités belges qu'il avait été conduit au tribunal sans avocat indépendant de son choix et qu'il avait ensuite été reconnu « coupable ». Ce tribunal a condamné Mr Vandecasteele à 40 ans de prison et à 74 coups de fouet. Les charges officielles de sa condamnation sont l'espionnage, la coopération avec les États-Unis contre l'Iran, la contrebande de devises et le blanchiment d'argent.

Le droit à un procès équitable, le droit d'avoir accès à un avocat de son choix, le droit d'être protégé contre la torture et le droit d'être jugé par un tribunal indépendant de Mr Vandecasteele ont été violés.

Outre le statut de citoyen européen de M. Vandecasteele, qui doit voir l'Union européenne et la Belgique déployer les moyens nécessaires pour obtenir sa libération, il est également fondamental que l'Union européenne protège les travailleurs humanitaires dont le précieux travail est de plus en plus menacé par des régimes non démocratiques. Depuis 2015, M. Vandecasteele travaille en tant que travailleur humanitaire pour aider les réfugiés afghans qui arrivent en Iran. Amnesty International demande sa libération immédiate : <https://www.amnesty.be/veux-agir/agir-ligne/petitions/olivier-vandecasteele>.



Face à cette situation, et compte tenu de la résolution du 19 janvier 2023 sur l'Iran, nous appelons la Commission européenne, le Conseil européen et le Haut Représentant pour les Affaires étrangères :

- à manifester leur soutien à M. Vandecasteele et à évoquer son cas publiquement et en privé lors de toute interaction avec des responsables iraniens, y compris l'ambassadeur iranien auprès de l'UE ;
- d'utiliser tous les moyens diplomatiques et politiques pour obtenir la libération de M. Vandecasteele et, avant celle-ci, de meilleures conditions de détention;
- de mettre le cas d'Olivier Vandecasteele à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des affaires étrangères afin que tous les États membres de l'UE, en particulier ceux qui ont des ambassades en Iran, activent les leviers pour sa libération ;
- d'obtenir un accord avec les autorités iraniennes pour envoyer une équipe médicale européenne auprès de M. Vandecasteele afin d'évaluer objectivement sa santé physique et psychologique. Cette équipe devrait également faire l'analyse des mesures médicales décidées pour faire face à la détérioration de l'état de santé de M. Vandecasteele suite à sa récente grève de la faim.

J'espère que vous répondrez positivement à nos demandes,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux,

Saskia Bricmont, eurodéputée Verts/ALE,  
Ernest Urtasun, eurodéputé Verts/ALE,  
Hannah Neumann, eurodéputée Verts/ALE